



Site classé
Patrimoine
national



Vallon du Bruyant

Isère

Date de l'Arrêté : 22 août 1977

Communes concernées : Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte

Superficie : 40, 77 ha

Affluent de rive droite du Furon, dont il rejoint le cours sur le rebord du Vercors, le ruisseau du Bruyant a lui-même creusé le plateau calcaire jusqu'à former un vallon encaissé. La gorge collecte sur ses deux versants de petits ruisseaux affluents.

L'arrêté de classement du 22 août 1977 étend et renforce la protection du site, mise en place le 10 mars 1941 par l'arrêté d'inscription. C'est qu'entre-temps les communes de Lans-en-Vercors, Engins et Saint-Nizier-du-Moucherotte se sont développées, grâce à la proximité de la métropole régionale, Grenoble, et de la démocratisation des sports d'hiver. Les bourgs des trois communes entourent le site à l'amont, tandis que la route départementale 537 limite à l'aval le périmètre de protection.

Un sentier remonte la gorge, qui se resserre au fur et à mesure que l'on progresse vers le fond. Il serpente et traverse le ruisseau entre des parois calcaires abruptes, remontant légèrement dans une végétation de mélèzes et de feuillus, jusqu'aux ruines d'un ancien moulin : les voûtes massives en pierres de taille, les canaux aménagés, la roue en pierre massive témoignent du soin porté à la solidité de l'édifice. Mentionné dès 1636, le moulin s'est installé sur l'unique cours d'eau de Saint-Nizier-du-Moucherotte, dont la source coule toute l'année, alimentée par les eaux de pluie et de fonte des neiges du plateau des Ramées. Aujourd'hui, les racines des arbres enlacent les pierres monumentales, que la nature semble engloutir peu à peu.

Type d'intérêt

Pittoresque.

Accès

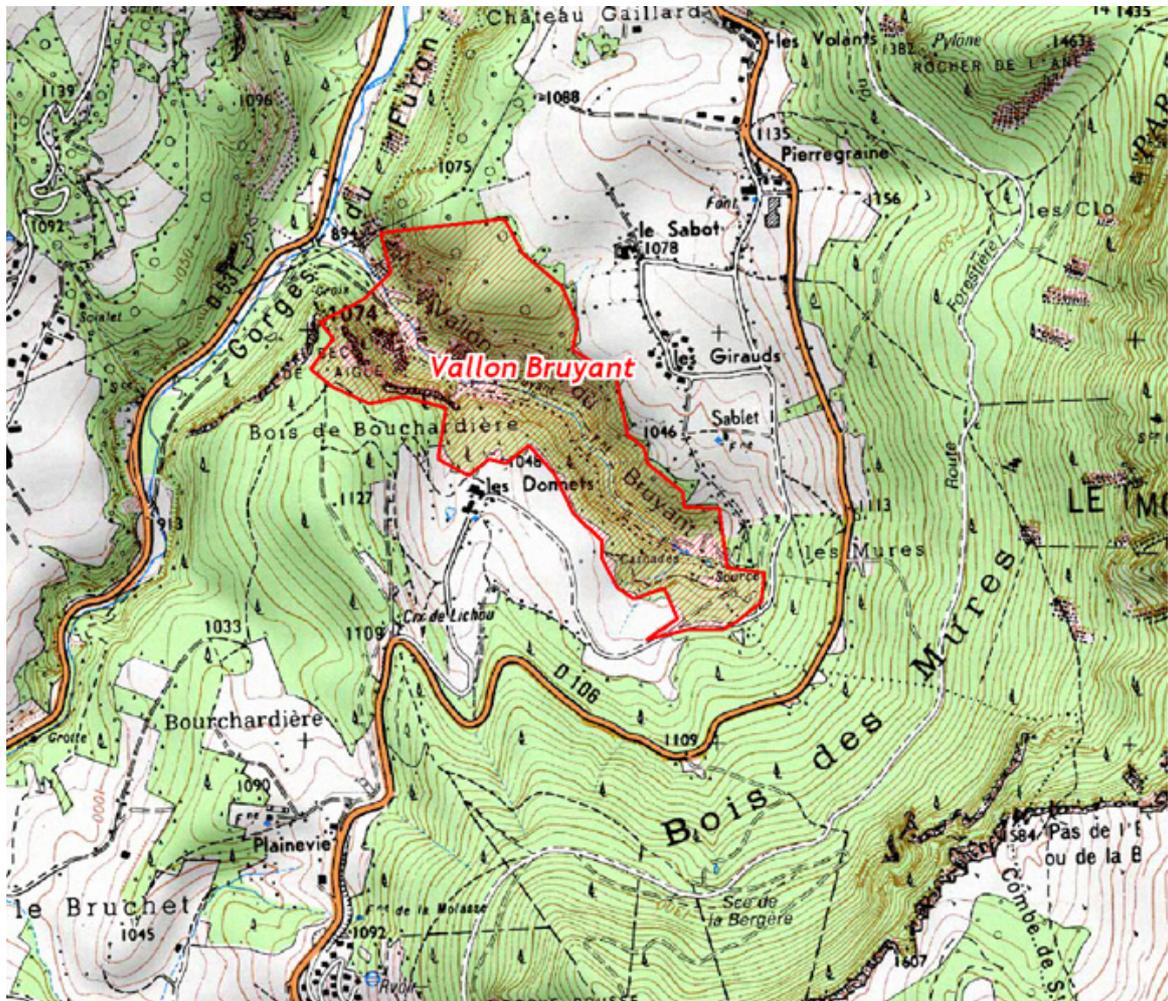
Libre.

Autres observations

Le site est situé dans le périmètre du Parc naturel régional du Vercors.

Informations : www.parc-du-vercors.fr et 04 76 94 38 26

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2012

